Arrondissement de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

MAIRIE

DE

GRANDRIS

Secrétariat ouvert : Du lundi au samedi de 10 h à 12 h



La réunion ordinaire et publique du Conseil Municipal se tiendra à la Mairie, le :

LUNDI 13 OCTOBRE 2025 A 20 H

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 8 septembre 2025
- Délibérations :
 - Locations des salles communales : locations avec problèmes (chèque de caution du 26 juillet) et location des bureaux de la cure
 - Travaux de l'appartement au-dessus du Vival
 - o Convention SPA 2026-2027
 - o Achat radar pédagogique au Goutel
 - O Vidéoprotection : subvention de l'Etat
 - Décision modificative
- Informations diverses:
 - o Travaux îlot sinistré
 - o TA Préfecture
 - o PIMMS statistiques et projets
 - o Fonds de commerce bar-restaurant-licence IV
- Planning de fin d'année :
 - o Goûter du 23 octobre
 - o Organisation du 11 novembre
 - Organisation des vœux
 - o Planning des permanences vacances octobre et décembre
- Droit de préemption (DIA)
- Informations des commissions communales
- Questions diverses

Grandris, le 7 octobre 2025 Le Maire, Pascale JOMARD

